

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1928)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2^{me} Congrès de la Tourbe.

(1^{er} Congrès International)

Ce Congrès, qui se tiendra à Laon, du 8 au 12 juillet prochain, comportera la lecture et la discussion de communications, une exposition de matériel d'extraction, de traitement et d'utilisation de la tourbe, des expériences contrôlées et un concours de tireurs de tourbe. L'Automobile Club de France a bien voulu prévoir le passage du Rallye des Carburants Nationaux par Laon le 10 juillet.

On est prié de s'inscrire le plus tôt possible au *Secrétariat du Congrès International de la Tourbe, Office National des Combustibles Liquides, 85, Boulevard Montparnasse, Paris (6^e)*.

NÉCROLOGIE

Henri Verrey.

Henri Verrey, décédé le 26 avril dernier, était né le 27 avril 1852, à Melun, où son père, Jules-Louis Verrey, était établi comme architecte. Dix ans plus tard, J.-L. Verrey rentra au pays et se fixait à Lausanne, où il fondait le bureau d'architecte qu'Henri Verrey devait reprendre à la mort de son père et que M. J.-H. Verrey-de Sinner, fils aîné d'Henri Verrey, dirige, avec son père, depuis plusieurs années. Henri Verrey fit ses premières études à Lausanne, au Collège Gaillard puis à l'Ecole spéciale, ancêtre de l'Ecole d'ingénieurs. Il y conquiert en 1872 son diplôme d'ingénieur, l'année même où son père achevait la construction du Théâtre municipal de Lausanne. Henri Verrey fait un stage à Dresde, où il est l'élève de Semper, poursuit ses études d'architecte à Stuttgart et à Paris et en 1876, devient l'associé de son père.

En 1896, à la mort de J.-L. Verrey, Henri Verrey reprend en association la direction des bureaux de son père, installés dans l'immeuble par lui construit à l'avenue Agassiz.

Dès 1890, Henri Verrey travaille à faire du hameau montagnard de Leysin, auquel des liens de famille le rattachaient l'une des plus célèbres stations climatiques du monde. Ce fut la grande œuvre de sa vie. Il construit successivement le Sanatorium Grand Hôtel (1890); celui du Mont-Blanc (1894); du Chamossaire (1900); le Sanatorium populaire du canton de Vaud (1901); des Enfants (1908); la chapelle catholique (1909); le Grand Hôtel du Mont-Blanc et le Sanatorium des Anglais (1910); les nouvelles gares de Fédey-Leysin et de Fédey-Grand-Hôtel (1915); sans compter un nombre très grand de chalets, villas, bâtiments de tous genres, avec tous les travaux d'adduction d'eaux et d'utilité publique que suppose le développement rapide et considérable de la station.

Mais l'activité de Verrey ne se borne pas à cela. Il a édifié à Lausanne, entre autres immeubles: la chapelle des Terreaux (en collaboration avec M. van Muyden), l'Eglise de Chailly, la Clinique de Bois-Cerf, le collège de Champittet, l'Hôtel de la Banque nationale, l'Hôpital de La Source; dans le canton: les asiles de Lavigny, le musée et la chapelle

de Sainte-Croix; nombre de bâtiments et de cliniques — dans l'organisation desquels son sens pratique et son expérience l'avaient un peu spécialisé — en Suisse et à l'étranger.

Avec l'entreprise de Leysin, Verrey attachait un prix tout spécial à celle de l'Hospice de l'Enfance de Lausanne, qu'il a construit et développé et du Comité duquel il faisait partie depuis plus de trente ans.

Grand voyageur, Verrey avait étudié sur place, avec cette intelligence vive et profonde qu'il mettait à toutes choses, les styles et les architectures de tous les pays d'Europe. Il avait une foule de relations partout et dirigea la construction de châteaux, de villas, d'hôtels en France, en Italie et ailleurs.

Chef du plus ancien bureau d'architecte existant dans notre canton (le cinquantenaire en a été fêté en 1911), Henri Verrey était le doyen des architectes vaudois pratiquants. Il présida la Société vaudoise des architectes et des ingénieurs, fondée par son père, la section vaudoise de la Société suisse des architectes et des ingénieurs et il était membre d'honneur de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne. Il avait été délégué en 1908 au Congrès universel de la tuberculose à Washington, en 1910, au Congrès d'architecture urbaine à Londres.



HENRI VERREY.

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes

La S. I. A. sera représentée par M. J. Buchi, ingénieur, à la célébration du « Centenary of the Incorporation by Royal Charter of the Institution of Civil Engineers » qui aura lieu, à Londres, le 3 juin prochain.

A l'occasion de cette cérémonie, il a été organisé des conférences et des séances de discussion auxquelles les membres de la S. I. A. sont conviés.

Prière aux intéressés de se faire connaître au Secrétariat de la Société, à Zurich, Tiefenhöfe 11.

Les comptes de la Société, pour 1927, et le recouvrement de la cotisation annuelle pour 1928 (Fr. 12 pour les adultes et Fr. 6 pour les jeunes membres) seront expédiés au cours du présent mois. Prière: 1^o de ne pas confondre cette contribution avec celles qui visent les caisses particulières des Sections; 2^o de ne pas laisser impayés ces recouvrements (en cas d'absence de l'intéressé, le montant en peut être versé au compte de chèques postaux VIII. 5594); 3^o de communiquer au Secrétariat, au plus tôt, les changements d'adresse.

Le délai pour le retour du questionnaire concernant une nouvelle *Carte topographique de la Suisse* est prorogé au 15 juin. Les formules sont délivrées gratuitement par le Secrétariat.